

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AVIGNON UNIVERSITE N°CA-2023-096

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023

ELECTION A LA PRESIDENCE D'AVIGNON UNIVERSITE

Le Conseil d'administration, en sa séance du 4 décembre 2023, sous la présidence de séance de Madame Agnès VINET, doyenne d'âge des représentants élus des professeurs des universités et personnels assimilés du Conseil d'administration, non candidate à la présidence de l'établissement,

Vu le Code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2 et L. 712-3,

Vu les statuts d'Avignon Université, et notamment son article 12,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration d'Avignon Université, et notamment son article 7,

Vu l'arrêté n°2023-36-DAGAP portant organisation de l'élection à la présidence d'Avignon Université en date du 30 octobre 2023,

Vu l'appel à candidatures à la présidence d'Avignon Université transmis le 31 octobre 2023 aux unités de formation et de recherche et à l'Institut universitaire de technologie,

Vu la recevabilité de la candidature en date du 17 novembre 2023,

Vu le dépouillement en date du 4 décembre 2023,

Considérant qu'à l'issue de la présentation du programme du candidat et d'un débat avec les membres, il appartient au Conseil d'administration de procéder à l'élection à la présidence de l'université à la majorité absolue,

Considérant que le Conseil d'administration a délibéré à bulletin secret :

Résultats du vote :

Membres composant le conseil : 28

Membres présents (27) ou suppléés (1) : 28

Membres absents et non suppléés : 0

Nombre de votants : 28

Candidat: Monsieur Georges LINARES

-	Pour	28 voix
-	Contre	0 voix
-	Bulletins blancs ou nuls	0 voix

Monsieur Georges LINARES est élu, au premier tour, président d'Avignon Université.

Son mandat, d'une durée de quatre ans, expirera à l'échéance du mandat des représentants élus des personnels du présent conseil. Il est renouvelable une fois.

Affaire suivie par

Stéphane BOURDAGEAU Directeur général des services

Téléphone

+33 (0)4 90 16 27 67

Courriel

dgs@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE

Campus Hannah Arendt 74 rue Louis Pasteur 84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00 univ-avignon.fr

La présente délibération est transmise à Monsieur le Recteur de région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, Chancelier des Universités. Elle est également affichée sur les sites d'affichage règlementaires d'Avignon Université et publiée sur le site internet de l'établissement.

Avignon, le 4 décembre 2023

La Présidente de séance



Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le 4 décembre 2023